

tour à tour démocrate, aristocrate et instrument passif de la monarchie : il n'est en somme rien autre chose qu'un égoïste myope. Parait-il vigoureux à l'action, c'est que déjà la question a été résolue. Le procès de Verrès, il l'entreprend contre la juridiction sénatoriale, après que cette juridiction est tombée. Discute-t-on la loi *Gabinia* ? il se tait : la loi *Manilia* ? il la soutient ! Et quand il tonne contre Catilina, déjà le départ de Catilina est constant. Je m'arrête. Contre une fausse attaque, il est grand et puissant, il emporte à grand fracas les forteresses de carton : mais, en bien comme en mal, quelle affaire sérieuse a été décidée jamais par son initiative ? Il a fait exécuter les Catiliniens ! Non pas, il a seulement laissé faire ! Dans la littérature, il est bien vraiment le créateur de la prose latine moderne, je l'ai dit ailleurs (p. 244) : son art du style est sa meilleure gloire, son style fait sa haute importance ; et ce n'est que comme écrivain qu'il a la sûre conscience de sa force. Sous le rapport de la conception littéraire, je ne le place pas plus haut que le politique. Il s'est essayé dans les travaux les plus divers : il a chanté les grands exploits de Marius et ses minces hauts faits à lui-même dans d'innombrables hexamètres : il a voulu mettre hors de champ, dans ses discours, Démotènes, dans ses dialogues philosophiques, Platon : le temps seul lui a manqué, sans quoi, sans doute, il eût battu Thucydide aussi dans l'histoire <sup>1</sup>. Avant tout, pos-

<sup>1</sup> [Cicéron, effectivement, a écrit un nombre énorme d'ouvrages : on les classe d'ordinaire ainsi : 1° Rhétorique et Traités oratoires. 2° Traités politiques. 3° Philosophie morale. 4° Philosophie spéculative et métaphysique. 5° Théologie. 6° Discours et plaidoyers. 7° Correspondance générale. 8° OEuvres poétiques. 9° OEuvres historiques et Mélanges. — Quant au poème de Marius, auquel M. Mommsen fait allusion, il appartient à sa jeunesse et est antérieur à 682. On n'en connaît guère que quelques vers, parmi lesquels le magnifique fragment (cité par Cicéron lui-même, *de Divinat.* 1, 47), où Marius voit un aigle combattre et tuer un serpent, et s'envoler dans les airs vers le soleil levant. Il a cité aussi (*ibid.* 1, 11), une tirade de 71 hexamètres du poème *sur son consulat*. Il y énumère

72 av. J.-C.

sédé de la rage d'écrire, peu lui importait le terrain, pourvu qu'il le labourât. Nature de journaliste dans le pire sens du mot : trop riche en paroles, c'est lui qui l'avoue, pauvre en pensée au-delà de ce qu'on peut dire, il n'était point de genre littéraire, où, s'aidant de quelques livres, traduisant, compilant, il n'improvisât une œuvre de commode lecture. Son portrait fidèle se retrouve dans sa correspondance. D'habitude on la loue, comme intéressante, comme pleine de verve : je l'accorde, en tant qu'elle est le journal de la ville et de la campagne, et le miroir du grand monde. Mais prenez l'auteur laissé à lui-même ; prenez-le en exil, en Cilicie, après la bataille de Pharsale, il devient aussitôt terne et vide, pareil à un *feuilletoniste* égaré loin de son milieu. Qu'un tel politique, qu'un tel lettré ne put être qu'un homme superficiel et de cœur faible, avec sa mince couche d'élégant vernis, j'estime inutile d'en fournir la preuve. Nous occuperons-nous de l'orateur ? Tout grand écrivain est de fait un grand homme : c'est chez le grand orateur surtout que les convictions et la passion débordent à flots clairs et sonores des profondeurs de la poitrine. Autrement en est-il de la foule des indigents parleurs, qui ne font que nombre et ne sont point. Or, de conviction, de passion, Cicéron n'en a pas ; il n'est qu'un avocat, et pour moi, un médiocre avocat. Il

les prodiges avant-coureurs des crimes des Catiliniens. Enfin, un autre poème en trois chants, *sur son temps (de meis temporibus)*, antérieur à 500, célébrait son exil, ses souffrances et son retour. Cicéron faisait bien les vers, et les cultiva toute sa vie à titre de passe-temps. Mais là encore, il laisse percer ses vanités et ses faiblesses. Témoin l'hexamètre dont Juvénal (10, 122), s'est moqué :

*O fortunatam natam me consule Romam!*

Des Dialogues philosophiques, nous ne dirons rien. On ne peut nier qu'ils n'aient un grand charme de style : quant aux œuvres historiques ou mélangées, elles étaient nombreuses : citons des mémoires sur sa conduite politique (*de meis consiliis*), *sur son consulat* : un panégyrique de César, un autre de Caton (dont il a été déjà parlé), un travail sur les *Economiques* de Xénophon, une *Chorographie*, etc.]

54 av. J.-C.

expose bien le point de fait, le relève d'anecdotes piquantes ; il excite sinon l'émotion, du moins la sentimentalité de son auditoire : il avive la sécheresse du sujet juridique par son esprit et par le tour souvent personnel de sa plaisanterie. Ses bons discours, enfin, sont d'une lecture facile et agréable, quoi qu'ils n'atteignent point tant s'en faut, au libre enjouement, à la sûreté de trait des chefs-d'œuvre du genre, des mémoires de *Beaumarchais* par exemple ; mais aux yeux du juge sévère, ce ne sont là que des qualités d'un douteux mérite, et quand vous constatez à la charge de Cicéron l'absence complète du sens de l'homme d'État dans ses écrits politiques, de la déduction logique et juridique dans ses écrits judiciaires ; quand vous vous heurtez sans cesse à cette infatuation de l'avocat, perdant sa cause de vue pour ne songer qu'à lui-même, à ce triste vide de la pensée, enfin, vous n'achevez pas la lecture sans une révolte de votre cœur et de votre esprit. Ce que j'admire ici, c'est moins le plaidoyer que l'admiration qu'il a suscitée. Dégagée de toutes préventions, la critique en a bientôt fini avec Cicéron. Mais le *cicéronianisme* est un problème dont on ne saurait, à proprement parler, fournir la solution : on la tourne seulement quand l'on pénètre dans le grand secret de l'humaine nature, en tenant compte de la langue, et de l'effet de la langue sur l'esprit. Au moment même où la fin du latin était proche, en tant qu'idiôme populaire, voici venir un *styliste* souple et habile, qui rassemble et résume ce noble langage ; il le dépose dans ses nombreux écrits. Aussitôt de ce vase imparfait, il s'échappe quelque chose du parfum puissant de la langue, quelque chose de la piété qu'elle éveille. Avant Cicéron, Rome ne possédait point de grand prosateur : César, comme Napoléon, n'avait écrit que par accident. Quoi d'étonnant dès lors si, à défaut du prosateur, on se prend à honorer le génie du parler latin dans les compositions de l'artisan de style, si les lecteurs de Cicéron, à l'instar de Cicéron lui-même, se demandent com-

ment il écrit, et non pas quelle œuvre il a écrite ? L'habitude, les routines d'école achevèrent ce que la langue avait commencé.

Toutefois, chez les contemporains de Cicéron, cet étrange engouement alla moins loin, on le comprend, que chez les hommes de la postérité. La manière Cicéronienne domina tout un tiers de siècle dans le monde du barreau, comme auparavant avait dominé l'école bien inférieure d'Hortensius ; mais les meilleurs esprits, César, entre autres, ne s'en rapprochèrent point, et, dans la génération, tout ce qui comptait comme talent doué de vie et de sève ouvrit une opposition décidée contre l'éloquence hermaprodite et énervée du maître. On reprochait à Cicéron de ne parler ni simplement ni avec force, ses froids *lazzis*, le désordre et l'ambigu de ses divisions, et par dessus tout l'absence de la flamme, qui seul fait l'orateur. Délaissant les éclectiques de Rhodes, on voulait remonter aux vrais Athéniens, à Lysias, à Démosthènes, introniser enfin dans Rome l'éloquence forte et mâle. A cette école appartenrent *Marcus Junius Brutus*, discoureur grave, mais empesé<sup>1</sup> (669-712), les deux chefs de parti *Marcus Cœlius Rufus* (672-706, VII, p. 224 : *supra*, p. 55), et *Gaius Scribonius Curio* († 705, VII, pp. 243, 278), tous les deux orateurs pleins de souffle et d'action ; Calvus, également réputé comme poète (p. 247), et le coryphée littéraire de ce jeune cénacle (672-706), et enfin le sévère et consciencieux *Asinius Pollio* (678-757, VII, p. 438)<sup>2</sup>. On ne peut nier que cette école

Opposition  
au genre  
cicéronien.

Calvus  
et ses  
compagnons.

85-42 av. J.-C.

82-48.

49.

82-48.

76-4 après J.-C.

<sup>1</sup> [Il s'occupa de travaux historiques, abrégés Fannius et Cœlius Antipater, et, à la veille de Pharsale, faisait des extraits de Polybe. Il écrivit aussi plusieurs traités moraux, sur les *Devoirs*, la *Patience*, les *Vertus*. Ses discours étaient estimés, bien que Cicéron les ait trouvés secs, chagrins et froids. Mais il nous reste de lui une ou deux lettres authentiques, fortes et parfois hautaines, recueillies dans la correspondance de Cicéron. Je ne reviens point sur ce qui a été dit ailleurs des Cœlius Rufus, des Curion, des Calvus et des Pollio.]

<sup>2</sup> [Il y a exagération encore dans cette assertion tranchante, d'une opposition littéraire anti-cicéronienne, chez tous les hommes de

nouvelle ne fit preuve de plus de goût et de génie qu'il n'y en eut jamais chez les Hortensiens et les Cicéroniens réunis. Malheureusement les orages révolutionnaires emportèrent bientôt la jeune et brillante milice, à l'exception du seul Pollion, et nous ne pouvons pas estimer quels fruits ces beaux germes eussent pu produire. Le temps, hélas ! leur a manqué. La monarchie nouvelle n'eut rien de plus pressé que de faire la guerre à la liberté de la parole, et d'étouffer bientôt après la tribune (VII, pp. 470, et s.). Le genre très-secondaire du plaidoyer judiciaire persista, mais la haute éloquence, et la langue de la tribune ne vivent que de la vie politique; elles s'éteignirent nécessairement et s'ensevelirent dans le même tombeau.

Le dialogue scientifique.

La période césarienne se signale enfin par un autre mouvement dans la littérature esthétique, par de nombreuses compositions artistiques, dont les sciences diverses font le sujet, compositions empruntant la forme du dialogue à effets de style. Ce genre, on le sait, avait trouvé grande faveur chez les Grecs, et à Rome même il avait, dans le siècle précédent, fourni déjà quelques spécimens isolés (VI, p. 442). C'est Cicéron encore qui, dans ses écrits nombreux sur la rhétorique et la philosophie, adopta ce cadre et s'efforça d'y réunir le traité didactique et le livre. Parmi ces écrits, nous nommerons les principaux : le Dialogue « *de l'orateur* <sup>1</sup> » rédigé en 699, auquel il convient de rattacher « *le Brutus* <sup>2</sup> » ou l'histoire de

Dialogues cicéroniens.

55 av. J.-C.

talent contemporains. Pour ne citer qu'un seul témoignage, remettons sous les yeux du lecteur un aimable *envoi* de Catulle (50).

*Disertissime Romuli nepotum*

*Quot sunt quotque fuere, Marce Tulli,*

*Quotque post aliis erunt in annis*

. . . . .

. . . . . *tu optimus omnium patronus.*

» Le plus éloquent des Romains, passés et à venir, le meilleur de tous les avocats. » — Voilà comme il l'appelle!

<sup>1</sup> [*De oratore.*]

<sup>2</sup> [*Brutus, ou de claris oratoribus.*]

l'éloquence romaine (rédigé en 708), et quelques autres dissertations qui le complètent : le Dialogue politique *de l'État* <sup>1</sup> (écrit en l'an 700), avec le traité « des Lois <sup>2</sup> » son pendant (702), imitation avouée de celui de Platon. Grandes œuvres d'art, incontestablement, mais où les qualités de l'auteur étant mieux mises en relief, ses défauts ressortent moins. Les écrits sur l'art oratoire n'atteignent point, il s'en faut, à la rigueur instructive des principes, à la netteté de conception de la *Rhétorique* dédiée à Hérennius (VI, p. 445) : pourtant ils contiennent tout un trésor d'expérience pratique à l'usage de l'avocat, d'anecdotes variées, également relatives au barreau, le tout relevé par un exposé facile, de bon goût, et réalisant le problème d'une amusante lecture. — Tableau hybride et singulier, mi-partie histoire et mi-partie philosophie, le Traité « *de l'État* » ne fait que poursuivre cette pensée fondamentale que la constitution actuelle de Rome est l'idéal de la forme politique cherchée par les philosophes. La pensée n'en est donc en réalité ni philosophique ni historique, elle n'est même pas dans les propres convictions de l'auteur, mais on conçoit qu'elle ait eu pour elle et qu'elle ait gardé la faveur populaire. Quant au canevas scientifique de tous ces écrits, Cicéron le prend naturellement chez les Grecs ; il leur emprunte même directement jusqu'aux détails, témoin, le *Songe de Scipion*, ce morceau à effet qui sert de conclusion au livre « *de l'État* ». Non que je nie qu'il s'y rencontre après tout une certaine originalité relative : la broderie y fait montre de couleur locale romaine, et de cette conscience du sentiment politique, par où les Romains se distinguent à bon droit des Grecs. Ce sont là des avantages réels, et Cicéron y puise une indépendance incontestable au regard de ses modèles. D'une autre part, la forme de

46 av. J.-C.

54.

52.

<sup>1</sup> [*De republica.*]

<sup>2</sup> [*De legibus.*]

son dialogue n'affecte point la dialectique socratique par demandes et par réponses des bons dialogues grecs, ni le ton de la conversation qu'on retrouve chez ceux de *Diderot* ou de *Lessing* ; mais à réunir, comme il le fait, autour de *Crassus* ou d'*Antoine* l'orateur, ces groupes nombreux d'avocats, à rassembler pour telle discussion savante tous les jeunes et les vieux hommes politiques du cercle des Scipions, l'auteur se donne un cadre d'une incontestable importance, qui se prête à un tableau vrai et vivant, à de constantes allusions historiques aussi bien qu'à l'anecdote, et lui procure un fond heureux pour la dissertation scientifique. Le style y est travaillé, raffiné autant que dans les meilleures harangues, il est réussi d'autant mieux que l'auteur n'y court point en vain après le pathos.

45, 44 av. J.-C.

Que s'il convient de reconnaître un vrai mérite à ces écrits de rhétorique et de politique avec leur enduit superficiel de philosophie, on n'en saurait dire autant des compilations nombreuses, œuvre de la fin de la vie de Cicéron (709, 710). Pour occuper ses loisirs forcés, il s'adonna tout particulièrement à la philosophie proprement dite, entassant en une couple de mois, par exemple, toute une ennuyeuse et rapide série d'ouvrages, toute une bibliothèque de la science. La recette était simple. Imitant grossièrement les écrits populaires d'Aristote, ceux où le stagyrite use aussi de la discussion dialoguée dans l'exposé critique des anciens systèmes, Cicéron s'amuse, à son tour, à coudre ensemble, à mesure qu'ils lui viennent sous la main ou qu'il se les procure, les divers écrits des Epicuriens, des Stoïciens ou des Syncrétiques débattant le même problème ; et voilà son prétendu dialogue achevé, sans qu'il y ait rien mis de son fond, si ce n'est telle ou telle introduction qu'il va chercher dans sa grande boîte à préfaces [*loci communes*] toutes prêtes pour ses futurs livres, si ce n'est ces quelques allusions, expédient de popularité facile, et ces exemples puisés chez les Romains, et

cousus en hors-d'œuvre, familiers et agréables à l'auteur ou au lecteur (citerai-je à ce sujet, dans l'*Ethique* <sup>1</sup>, une digression singulière sur les *convenances oratoires* ?) ; si ce n'est encore ce badigeon littéraire sans lequel le simple lettré, étranger à la pensée ou même au savoir philosophique, n'ayant pour lui que l'assurance et la rapidité de la plume, ne s'aventurera jamais à reproduire une argumentation dialectique. Aussi, que de gros livres pouvaient à la minute sortir d'une telle officine ! « Ce ne sont que transcriptions et copies, » dit Cicéron lui-même dans une lettre à un ami qui s'étonne de cette fécondité sans pareille, « et qui me donnent peu de peine, » je n'ai que les mots à y mettre, et des mots, j'en possède » à revendre ! » Après cet aveu, il ne nous reste rien à dire : mais à qui va chercher une œuvre classique dans un tel amas d'écrits, il n'est qu'un conseil à donner, celui d'un beau silence en matière de critique littéraire. <sup>2</sup>

Parmi les sciences, nul mouvement, si ce n'est dans une seule, la philologie latine. Stilon (VI, p. 71) avait élevé jadis un édifice considérable, inauguré la recherche de la linguistique et des faits sur le terrain même de la nationalité latine : Varron, entre autres, qui fut son disciple, agrandit puissamment l'œuvre commencée. On vit pa-

Sciences.  
Philologie latine.  
Varron.

<sup>1</sup> *De officiis*, I, c. 37.

<sup>2</sup> [Il y a un fond vrai dans tout ce jugement ! Mais quelle exagération, quelle sévérité à outrance ! Nous n'y reviendrons pas, l'ayant maintes fois signalée. Sans doute, pour ne parler que de l'*Ethique* (*de officiis*), elle est un remaniement, une imitation du traité perdu de *Panaetius* sur le Devoir (*περὶ καθήκοντος*) : C'est Cicéron lui-même qui en convient (*quemque nos correctione quadam adhibita potissimum seculi sumus : de off.* 3, 7 : *ad Att.* 3, 11, 4 : cf. *de off.* 1, 9), mais d'abord, il était toute une partie du livre grec restée inachevée, et que Cicéron a écrite de son propre fond (3, 34 : *explebimus nullis adminiculis, sed, ut dicitur, Marte nostro*), nous voulons parler du conflit entre la vertu et l'utile. De plus, tout en suivant les divisions de son modèle, il s'écarte souvent de ses doctrines, et se montre indépendant jusque dans son éclectisme. — M. Mommsen a beau dire, le traité des *Devoirs* reste un chef-d'œuvre, à lire et à méditer sans cesse.]

raiture des travaux étendus sur tout le corps de la langue, les vastes *commentaires grammaticaux* de Figulus (pp. 498-204), le grand ouvrage de Varron sur « *la langue latine* »<sup>1</sup>, d'autres monographies grammaticales et de philologie historique, comme les traités, aussi de Varron, sur le *latin usuel*, sur les *synonymes*, sur l'*antiquité des lettres alphabétiques*, sur les *origines* du latin<sup>2</sup>; des *Scholies* sur l'ancienne littérature, sur Plaute, notamment; des travaux relatifs à l'histoire littéraire, des *Biographies* des poètes, des recherches sur le vieux théâtre, sur la *division scénique* des comédies plautines, et enfin sur leur authenticité<sup>3</sup>. — La philologie réelle latine<sup>4</sup>, laquelle comprenait toute l'histoire des Antiquités romaines, et attirait dans son domaine le droit sacral qui n'avait rien de commun avec la jurisprudence pratique, fut déposée et embrassée tout entière dans le livre fondamental, demeuré tel pour tous les temps, de Varron, et intitulé « *les antiquités des choses humaines et divines* (il le mit au jour entre 687 et 709<sup>5</sup>). Dans la première section, il retraçait les temps primitifs de Rome, les divisions en quartiers de la ville et de la campagne, la connaissance des années, des mois et des jours, enfin les événements publics intérieurs et les faits de guerre. Dans la seconde section, consacrée aux « choses divines, » on lisait l'exposé de la religion officielle: collèges des experts sacrés, leur nature et leur caractère, lieux saints, fêtes religieuses, sacrifices et offrandes pieuses, enfin les dieux divers, tout

67-45 av. J.-C.

<sup>1</sup> [*De lingua latina*, déjà cité (p. 259), en 24 livres, dont il ne nous reste que 3 entiers, et 3 en fragments.]

<sup>2</sup> [*De sermone latino*. — *De synonymis*. — *De antiquitate literarum*. — *De originibus linguæ latinæ*.]

<sup>3</sup> [*Quæstiones Plautinae*. — *De comædiis Plautinis*. — *De scenicis originibus*. — *De actibus scenicis*.]

<sup>4</sup> [Expression allemande d'école. Elle désigne les recherches des institutions et des antiquités, et l'explication matérielle des mots qui s'y rattachent.]

<sup>5</sup> [*Antiq. rerum human. et divin.* cité par Augustin *de civil. Dei* VI, 2.]

était réuni dans ce vaste tableau. Ajoutez à cela une multitude de monographies sur l'*origine du peuple romain*, par exemple, sur les *gentes originaires de Troie*, sur les *Tribus*<sup>1</sup>. Ce n'est pas tout, Varron voulut encore donner à son grand ouvrage, sous la forme d'une publication indépendante, un grand et important supplément. Il écrivit « *la vie du peuple romain*, » essai remarquable d'une histoire des mœurs latines, où étaient décrits les usages domestiques, les finances et la civilisation de Rome, sous les rois, sous la première république, au temps d'Annibal, et au temps le plus récent. Pour de semblables travaux, il a fallu à cet homme une érudition colossale autant que variée, dépassant le savoir de tous ses devanciers ou de tous ceux qui vinrent après lui; il lui a fallu la connaissance de tous les faits relatifs au monde romain et au monde grec limitrophe; il lui a fallu tout ensemble et l'examen pris sur le vif, et les études littéraires les plus approfondies. Aussi est-il vrai et mérité l'éloge des hommes de son siècle! A les entendre, Varron a été un guide sûr pour ses compatriotes, étrangers et comme perdus sur leur propre sol: il leur a montré qui ils étaient, et où ils étaient!<sup>2</sup>

Mais ne lui demandez ni critique, ni système. Ce qu'il sait de la Grèce, il l'a puisé à des sources troublées; et même en ce qui touche Rome, on constate la trace chez lui de l'influence des romans historiques ayant cours. S'il établit son sujet sur un échafaudage suffisamment commode et symétrique, il ne sait point le diviser et le traiter selon la loi d'une bonne méthode, et si attentif qu'il pa-

<sup>1</sup> [*De gente populi Rom.* — *De initiis urb. Rom.* — *De familiis Trojan.*]

<sup>2</sup> [*De vita popul. Rom.* — *De republ.* — *Nam nos in nostra urbe peregrinantes errantesque tanquam hospites tui libri quasi in domum perduxerunt, ut possemus aliquando, qui et ubi essemus, agnoscere* (Cic. *Acad.* 1). Il faut lire tout le passage qui énumère les travaux et les services de Varron: mais qui finit par un coup de patte de rival en philosophie: *ad impellendum satis, ad docendum parum*. — Cf. *Brut.* 15.]

raïsse à mettre en harmonie les documents qu'il reçoit d'ailleurs et ses observations personnelles, on peut affirmer que ses conclusions scientifiques, au regard de la tradition, n'ont point su se dégager absolument de la *foi du charbonnier*, et des entraves scolastiques<sup>1</sup>. La philologie grecque, il en imite les défauts, plus qu'il ne profite de ses vraies richesses; on le voit poursuivant les étymologies fondées sur la simple assonance: aussi tombe-t-il souvent, lui et tous les linguistes du temps, dans la pure charade et la niaiserie grossière<sup>2</sup>. Avec son assurance et sa plénitude empirique, avec son insuffisance et son absence de méthode, empiriques également, la philologie varronienne me rappelle absolument l'école philologique de l'Angleterre, et pareille à celle-ci encore, elle se cantonne dans le vieux théâtre comme centre de ses études. Nous avons fait voir que la littérature monarchique, rejetant bien loin ces pratiques, s'appliqua au développement des vrais principes (p. 213). Et chose au plus haut point remarquable, celui qu'on vit à la tête des nouveaux grammairiens, n'était ni plus ni moins que César lui-même,

<sup>1</sup> On en trouve un remarquable exemple au traité *de re rustica* (2, 1). Il y divise la science du bétail en neuf fois trois fois trois (neuf) parties [*ea partes habet novem discretas ter ternas, etc.*]: plus loin il parle des cavales d'Olisipo (Lisbonne) que le vent rend fécondes [*in Lusitania ad Oceanum in ea regione ubi est oppidum Olysiippo, quædam e vento concipiunt certo tempore equæ.*] Tout le chapitre contient un étrange pêle-mêle de notions philosophiques, historiques et d'économie rurale.

<sup>2</sup> C'est ainsi qu'il fera dériver *facere* de *facies*, parce que faire, c'est donner figure à une chose: [*proprio nomine dicitur facere a facie, quod rei quam facit, imponit faciem, etc.* — *De ling. lat.* 5.] *Volpes*, renard, vient, dit-il avec Stilon, de *volare pedibus*, voler des pieds. [*Volpes, ut Ælius dicebat, quod volat pedibus.*] — *Gaius Trebatius*, autre philologue et juriste contemporain, dérive *sacellum* de *sacra cella*; *Figulus*, frater de *fere alter*, etc., etc. Et ce ne sont point là des faits isolés: la manie étymologique constitue au contraire l'élément principal de la philologie d'alors; elle ressemble fort à la méthode naguère encore usitée dans la linguistique comparée, alors que la théorie de la formation des langues demeurait encore un mystère, et qu'on n'avait point chassé les empiriques du temple.

qui, dans son traité de l'*Analogie* (édité entre 696 et 704), 58-50 av. J.-C. entreprit le premier de ramener la langue jusque là sans frein sous la puissance de la loi.

Au mouvement très-considérable qui se produit dans la philologie ne répond point une activité productive égale dans le domaine des autres sciences. Quelques travaux philosophiques non sans importance, l'exposition de l'épicurisme par Lucrèce, revêtue du costume primitif des vers selon la formule anté-socratique, et les écrits *académiques*, les mieux réussies des œuvres de Cicéron<sup>2</sup>, ne portent coup et ne conquièrent leur public qu'en dépit du sujet, et que grâce à la forme esthétique qu'ils affectent: quant aux innombrables traductions des livres épicuriens, quant aux traités pythagoriciens, comme le gros livre de Varron sur les « *principes des nombres* »<sup>3</sup>, quant à celui plus volumineux encore de Figulus « sur les Dieux »<sup>4</sup>, ils n'eurent, à n'en point douter, ni la valeur scientifique ni le mérite de la forme. — Les sciences professionnelles sont de même faiblement cultivées. Le dialogue de Varron *sur l'agriculture*<sup>5</sup>, montre plus de méthode que les œuvres de ses devanciers, Caton et Saserna, sur qui aussi, soit dit en passant, mainte critique et maint blâme pourraient justement tomber. Mais il sent davantage le travail de cabinet, quand ceux-ci, au contraire, sont dictés uniquement par l'expérience des champs. Varron encore<sup>6</sup>, et un consulaire de l'an 703,

Les autres sciences.

51.

<sup>1</sup> [*De analogia*, ou, selon Cic. (*Bret.* 72) *de ratione loquendi*, en 2 livres, souvent cités par les grammairiens. — Écrit par César dans les Alpes en revenant de ses quartiers d'hiver en Italie, ce traité est perdu.]

<sup>2</sup> [Les *Académiques*, les *Tusculanes*, le *De finibus*, etc.]

<sup>3</sup> [*De principis numerorum*, en 9 livres.]

<sup>4</sup> [*De Deis*; *supra* pp. 200, 201.]

<sup>5</sup> [*De re rustica*, en 3 livres: nous les possédons encore. Les *Saserna*, père et fils, ne nous sont connus que par quelques citations de Varron, Columelle et Pline.]

<sup>6</sup> [*De jure civili*, 15 livres.]